



Pôle TRT - Mission SIG territorial - 18/11/2025

**COMMUNE DE LOCMIQUÉLIC
PLAN LOCAL D'URBANISME**

Annexe graphique n° 1a

**SERVITUDES D'UTILITÉ
PUBLIQUE**

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil
Municipal du 12 février 2026
Le Maire
Éric PATUREL



LÉGENDE

Servitudes d'utilité publique :

- EL9 : Servitude de passage des piétons sur le littoral
- T7 : Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement (s'applique sur toute la commune hors T5)

